

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**CONTRIBUTION A LA
DECLARATION DE POLITIQUE
GENERALE**

***DU PREMIER MINISTRE, MADAME
MAME MADIOR BOYE***

JUIN 2001

SOMMAIRE

I- CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE GENERAL ET SECTORIEL

II-1- Contexte socio-économique national

II-2- Défis et Enjeux du secteur social : Analyse du Profil de Pauvreté et Diagnostic de la situation des groupes cibles

I-2-1- Le Profil de Pauvreté

- a) *Données de base sur l'accès aux services sociaux de base*
- b) *Données de base au niveau de l'accès aux emplois et revenus*

I-2-2- Situation socio-économique des groupes cibles

- a) *Situation socio-économique des femmes défavorisées*
- b) *Situation socio-économique des enfants défavorisés*
- c) *Situation socio-économique des familles défavorisées*
- d) *Situation socio-économique des personnes handicapées*
- e) *Situation socio-économique des personnes âgées*

I-2-3- Rôle et place de la société civile et stratégies de Développement Communautaire

I-2-4- Tendances socio-démographiques et Impacts sur le Développement Social

I-2-5- Diagnostic des Capacités des mécanismes institutionnels chargés de la promotion du Développement Social

II- Objectifs stratégiques et lignes d'action proposées

I – Contexte Socio-économique Général et Sectoriel

I – 1 – Contexte socio-économique national :

Les effets combinés des programmes d'ajustement structurel, de la stagnation des productions agricoles, du recul des réserves forestières, de la baisse de la productivité du travail et de l'obsolescence de l'appareil industriel ont beaucoup contribué à fragiliser la situation sociale du pays et accélérer le processus de paupérisation des zones rurales.

Les réformes structurelles et sectorielles engagées au lendemain de la dévaluation du franc CFA en 1994 ont certes permis d'améliorer le cadre macroéconomique avec un taux de croissance économique de 5% supérieur au coût démographique (2,7%) d'impulser le niveau de compétitivité de certaines activités telles que la pêche et le tourisme et de limiter le déficit budgétaire, mais elles n'ont pas pour autant freiné le recul du développement social. Les performances économiques enregistrées restent encore fragiles et insuffisantes au regard de la demande sociale.

Le secteur agricole qui occupe 60% de la population contribue moins que les autres secteurs à la création de richesses nationales, d'où la faiblesse des revenus du monde rural dont la force de travail la plus importante émigre vers les pays développés.

*En créant un ministère du développement social et de la solidarité nationale le Chef de l'Etat a voulu certainement favoriser la construction d'une **vision globale, holistique, intégrée et partagée** par tous les partenaires, apte à permettre la mise en place des conditions d'une nouvelle approche stratégique de traitement de la demande sociale devenue exigeante et multiforme.*

1 – 2 – Défis et Enjeux du secteur social : Analyse du Profil de Pauvreté et Diagnostic de la situation des groupes cibles

1 – 2 – 1 – Le Profil de Pauvreté

Le concept de pauvreté recouvre l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Les facteurs clés mis en exergue ici tournent autour de l'accès aux revenus, aux services nécessaires pour le bien être et au savoir.

Il ressort des données de l'enquête de l'ESAM de 1995 que 57,9% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 65% de la population sénégalaise. Parmi les ménages pauvres 8% vivent à Dakar, 13% dans les autres villes et 75% en milieu rural.

a) Données de base sur l'accès aux services sociaux de base

La crise économique et financière à laquelle le Sénégal fait face depuis le début des années 80 a considérablement entamé la capacité de l'Etat à mettre en place les infrastructures adéquates et en nombre suffisant dans les secteurs sociaux.

Au niveau de la Santé : *Les populations éprouvent de plus en plus de difficultés à accéder à des soins de qualité dans des structures sanitaires performantes disposant de plateaux techniques acceptables. La bonne santé des populations reste aujourd'hui tributaire des conditions de vie, d'hygiène et de salubrité, de nutrition, de l'accessibilité géographique et financière des soins, du niveau d'équipement des structures, mais aussi de l'efficacité dans la prise en charge des indigents et des groupes vulnérables que sont : les femmes et les enfants.*

Si le budget de la santé est passé de 10,9 milliards en 1987 à 20,7 milliards en 1999 (soit une hausse de près de 90%) il faut reconnaître qu'il est loin de la norme fixée par l'OMS qui veut que 9% du budget national soit affecté aux dépenses de santé (pour 1998, seul 0,6% y était consacré). Cette faiblesse des moyens alloués au secteur de la santé a eu pour conséquences :

- *une mauvaise couverture sanitaire du pays ;*
- *un manque de personnel chronique ;*
- *une insuffisance et une vétusté prononcées des infrastructures sanitaires et sociales.*

Au niveau de l'Education, de la Formation et de l'Alphabétisation : *Le secteur de l'éducation au Sénégal est caractérisé par une situation où la demande est largement supérieure à l'offre. Malgré les importantes ressources consacrées au secteur (près du tiers du budget) l'Etat n'arrive pas encore à scolariser l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'Ecole. Entre 1994-1995 et 1999-2000, le taux brut de scolarisation est passé de 54,6% à 68,3% soit un gain de 13,7 points en cinq (05) ans. Cependant de fortes disparités persistent encore entre les sexes et entre les dix (10) régions.*

Malgré les améliorations dans la scolarisation des filles l'écart entre le taux de scolarisation des deux sexes est en moyenne de 13,5 points par année sur les 5 dernières années.

De même, le ratio maître/élève, demeure élevé (1/59).

Le taux d'abandon égal à 14% reste élevé surtout en milieu rural. Si des avancées notoires ont été relevées au niveau de l'éducation de base, il n'en est pas de même pour l'alphabétisation. La population sénégalaise connaît encore un haut niveau d'analphabétisme. Il est estimé à 47,8% pour les hommes et 49,9% pour les femmes en 1998-1999.

Au niveau de l'Hydraulique urbaine et de l'assainissement : *Autre composante essentielle des services sociaux, de base, le secteur de l'Hydraulique urbaine et de l'assainissement reste encore marqué, comme les autres par une satisfaction insuffisante de la demande de la population.*

En effet, l'enquête sur les objectifs intermédiaires (EOI) réalisée en 1996 a montré que 63% seulement des sénégalais avaient accès à une eau potable à domicile et 19% à une distance inférieure à cent (100) mètres.

En milieu rural, seuls 44% de la population ont accès à l'eau potable.

Sur le plan de l'assainissement public, 15% de la population urbaine sont desservis par les réseaux collectifs tandis qu'au niveau de la population totale, ce taux n'est que 6% . Une offre insuffisante par rapport à une demande de plus

en plus forte, la vétusté des installations hydrauliques, le coût élevé des abonnements et la faiblesse des moyens consacrés au secteur expliquent en grande partie ces résultats.

Au niveau de l'Habitat et du Cadre de Vie : Le domaine de l'habitat reste caractérisé par une situation d'offre largement inférieure à la demande. A cela s'ajoute le manque d'infrastructures sociales. Pour une demande moyenne annuelle de vingt cinq mille (25.000) logements l'offre est de six mille cinq cent (6.500) logements. La situation de la demande est d'autant plus préoccupante qu'elle n'intègre pas les possibilités des populations jugées non solvables et qui pour l'essentiel, vivent en zone péri-urbaine dans des quartiers spontanés et dans une totale insécurité foncière et une promiscuité qui engendrent la violence et la délinquance

b) Données de base au niveau de l'accès aux emplois et revenus :

Le chômage et le sous-emploi se sont amplifiés, du fait de la persistance des difficultés économiques et de la crise du secteur agricole qui a entraîné l'exode rural vers les villes.

Cette situation a accentué le phénomène de la paupérisation. Le secteur a dû faire face aux contre-performances de l'agriculture, aux contraintes induites par la politique d'ajustement structurel qui ont entraîné la baisse des revenus réels, la restructuration et la fermeture des entreprises, la compression de personnel. Les performances économiques récentes n'ont pas engendré un dynamisme de l'emploi dans le secteur moderne. C'est le secteur informel qui capte les énergies et les nouvelles initiatives. Cependant, la situation de l'emploi reste encore insuffisamment maîtrisée, en raison de la nature parcellaire des données disponibles et des difficultés liées à leur actualisation.

Le taux d'activités dans la population sénégalaise est de 59% et le taux de chômage de 7,5% (ESAM 1994-1995)

A Dakar, le taux de chômage est estimé à 16%. ~~pour toutes les régions.~~ En milieu rural le faible taux d'occupation, estimé à 38% et la faiblesse des revenus sont autant d'incitation au développement d'activités refuge et à l'exode.

L'emploi rural non agricole se développe ainsi, de plus en plus la détérioration de la situation dans le secteur moderne et public a eu des répercussions sur le système national de protection sociale (IPRES, CSS, FNR, IPM).

Les effectifs de la fonction publique n'ont cessé de décliner (61 000 en 1998) malgré les efforts faits récemment et le secteur de l'informel a joué le rôle de soupape pour les nombreux candidats à l'emploi.

1.2.2. Situation socio-économique des groupes cibles

La situation des groupes cibles se résume comme suit :

a°) Situation socio-économique des femmes défavorisées

Malgré leur part très importante dans la population (52 %), les femmes sénégalaises font face à de nombreuses contraintes structurelles. Parmi celles-ci, on peut citer leur statut social dévalorisant, leur santé reproductive précaire, leur faible accès et contrôle sur les ressources financières et productives, leur surcharge de travail (liée notamment aux activités domestiques et agricoles en milieu rural), leur faible niveau de formation et enfin leur faible niveau de représentation dans les institutions politiques, administratives et privées du pays.

Toutes ces contraintes affectent la capacité des femmes à participer très efficacement aux activités économiques et réduisent très sérieusement les chances de leur promotion économique et sociale.

b°) Situation socio-économique des enfants défavorisés

Groupe particulièrement très sensible, les enfants constituent près de 53 % de la population totale. Parmi eux, 30 000 sont des enfants de la rue, 245 000 travaillent et 52 % des enfants en danger moral ont été interpellés pour usage de drogue.

De plus, la mortalité infantile très élevée et le faible taux de scolarisation (59,7 %) constituent d'importants obstacles pour toutes stratégies de promotion des enfants.

c°) Situation socio-économique des familles défavorisées

Du fait des nombreuses mutations qui les affectent, les familles sénégalaises ont de moins en moins de possibilités pour faire face à leur fonction d'éducation, de socialisation, de consommation et de production. Elles ont difficilement accès

aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, assainissement). Lieu de socialisation, la famille soumise aux pressions résultant de la crise économique, n'est plus en

mesure d'imposer une orientation marquée à ses membres, ni de fixer des normes et échelles de valeurs.

Au niveau de sous-systèmes socio-démographiques, le taux de population en charge au sein des familles démunies qui se situe à 96,6 % avec un coefficient de dépendance de 103, 5 % demeure inquiétant au regard de la baisse des revenus et de l'effondrement de la production en milieu rural et du chômage urbain.

Le phénomène d'urbanisation prend également des proportions démesurées avec son corollaire, la tendance à l'individualisme qui se développe, entraînant l'effritement de la dynamique de la solidarité sociale et intra-familiale.

d°) Situation socio-économique des personnes handicapées

Les personnes handicapées représentent, d'après les résultats du Recensement Général sur la Population et l'Habitat de 1988, près de 122 000 personnes. Mais selon les estimations de l'OMS, ces chiffres sont largement dépassés et on peut fixer la population actuelle de personnes handicapées à 800 000 (soit 10 % de la population).

Elles sont confrontées, comme les autres groupes cibles mais à un degré plus marqué, à des problèmes d'accès aux services sociaux de base, aux ressources financières et productives. De plus, elles souffrent d'un manque de structures et d'infrastructures adaptées à leurs besoins.

e°) Situation socio-économique des personnes âgées

Ce groupe cible a longtemps fait les frais de la politique de développement de l'Etat qui privilégiait et encore aujourd'hui le couple Femmes/Enfants. Cependant avec le croît démographique de cette composante de la population (4 % par an), il est urgent de mettre en œuvre des programmes qui prennent en compte les contraintes auxquelles font face les personnes âgées. Celles-ci ont essentiellement trait :

- à la marginalisation socio-économique des personnes âgées (due à une retraite prématurée et à l'effritement progressif de leur statut socio-culturel) ;
- à l'insuffisance de la prise en charge des problèmes ayant trait à leur état physique et sanitaire.

1.2.3. Rôle et place de la société civile et stratégies de Développement Communautaire

L'option stratégique consistant à confier au Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale, la promotion d'un développement communautaire procède d'un double souci.

- Assurer la promotion de petits projets productifs autour desquels s'organisent les populations ;
- Intégrer l'action multiforme à développer à la base en vue d'une rationalisation des interventions communautaires et une réhabilitation des ressources locales disponibles grâce à des apports extérieurs.

Il s'agissait ainsi de développer une stratégie endogène globale apte à assurer, à travers différentes approches participatives, la prise en charge par les populations de leur propre destin.

Les nouvelles mutations en cours, l'ouverture de plus en plus marquée du Sénégal vers l'extérieur avec son corollaire, le développement des technologies modernes de la communication, le phénomène de l'urbanisation rapide amplifié par l'exode rural massif des populations des campagnes vers les villes, entraînant une tendance à l'individualisme, constituent de nos jours des défis majeurs à relever par le MDSSN.

Il est apparu en effet que les populations surtout rurales, naguère attachées à une dynamique associative ou communautaire pour la résolution de leurs besoins pratiques, s'orientent de plus en plus vers des initiatives d'auto-développement individuel, jugées par elles, plus rentables à court terme.

L'existence de cette tendance à l'auto-développement individuel n'exclut pas pourtant l'émergence de l'auto-organisation de type associatif pour la mise en œuvre de certaines stratégies spécifiques. Ces formes d'organisation se manifestent en effet, souvent à travers des stratégies de survie développées par les populations à la base pour lutter contre la détérioration de leurs conditions de vie dont notamment :

- Le recours à des formes informelles pour améliorer les revenus des ménages ;
- L'optimisation des ressources disponibles par l'adoption de modes de consommation économique donnant la priorité aux produits alimentaires locaux ;
- Le recours au système de solidarité traditionnelle même si cette dernière tend à s'effriter dans les familles urbaines.

Ces stratégies se traduisent ainsi par de nouveaux comportements et attitudes des populations pour la gestion de leur destin.

Le processus de décentralisation et de régionalisation en cours et qui accorde plus de pouvoirs aux populations locales conforte davantage cette tendance.

Ce contexte favorise également l'essor d'autres types d'opérateurs que sont les ONG, les Organisations Communautaires de Base (OCB) porteurs de projets de développement local, de capacités institutionnelles, organisationnelles et financières relativement plus importantes et qui sont plus prompts à tirer partie des opportunités offertes par la coopération décentralisée.

La prise en compte de ces différentes tendances qui caractérisent le développement communautaire implique nécessairement la levée des contraintes ci-après :

- L'inadaptation des stratégies d'animation au nouveau contexte socio-économique et aux exigences d'auto-promotion des populations dans une dynamique de décentralisation, de libération économique et de désengagement de l'Etat ;
- L'insuffisance et la faiblesse des ressources humaines pour répondre aux besoins de formation des élus et de renforcement des initiatives et capacités des organisations de base ;
- La faiblesse des moyens d'intervention des services techniques compétents pour assurer le suivi et l'évaluation des activités des ONG.

1.2.4. Tendances Socio-démographiques et Impacts sur le Développement Social

Les questions de Population font partie intégrante du Développement Social. En effet, les paramètres démographiques tels que l'accroissement, la structure et la répartition influencent fortement les perspectives de Développement Social du pays et amplifient l'acuité de la demande sociale.

Or, il est établi que le Sénégal connaît une fécondité précoce et intense avec un croît démographique de 2,7 %, un faible recours à la méthode contraceptive du fait des valeurs socio-culturelles favorables à la procréation.

Si cette tendance se poursuit, la population sénégalaise atteindrait à l'horizon 2015, 17 millions d'habitants et risque de doubler tous les 26 ans avec une forte urbanisation voisinant 60 % dans l'Ouest du pays et un important flux migratoire vers l'extérieur.

La persistance de ces tendances socio-démographiques défavorables, constituent un handicap majeur pour toute politique de Développement Social.

1.2.5. Diagnostic des Capacités des mécanismes institutionnels chargés de la promotion du Développement Social.

Les dispositions pertinentes du Décret ^{e-MP2 14 Nov.} 2001-399 du 21 mai 2002 relatives aux attributions du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale confèrent à ce dernier une dimension stratégique centrale et un rôle de leadership dans la définition et la mise en œuvre

de toutes les politiques d'élimination de la pauvreté, de la conception et de la mise en œuvre de la politique d'investissement social, du soutien de la collectivité aux populations les plus défavorisées.

Dès lors, les mécanismes institutionnels, de réalisation de ces missions devraient s'inscrire dans cette logique et saisir toutes les opportunités offertes par le contexte national sus évoqué pour mieux faire face aux défis et enjeux actuels et en perspective.

Ces mécanismes qui s'inscrivent dans une approche systémique, prennent également en compte les autres composantes du secteur notamment les membres de la société civile que sont les OCB, et les ONG, en effet, leurs forces ou

faiblesses peuvent agir directement ou indirectement sur les performances ou échecs du MDSSN.

Or, il est apparu que certaines contraintes majeures empêchent ledit ministère de remplir correctement ses missions d'impulsion, de planification, de gestion, de coordination et de suivi-évaluation des politiques, projets et programmes sectoriels à savoir :

- *L'absence d'une Vision globale partagée des différents partenaires sur le Mandat du ministère ;*
- *L'inexistence d'un Système stratégique consensuel de Planification, de Coordination et de Suivi-Evaluation des politiques, projets et programmes ;*
- *La faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières*
- *La faiblesse des capacités institutionnelles et organisationnelles des structures internes du ministère et de ses partenaires (O.C.B., ONG etc...).*

Face à toutes ces contraintes, le MDSSN propose les objectifs stratégiques ci-après :

II – Objectifs stratégiques et lignes d'action proposées

Les objectifs stratégiques et les lignes d'action retenus pour faire face aux contraintes sus-identiques se fondent sur :

- *Les Orientations issues des conférences mondiales de Copenhague sur le développement social, de Beijing sur les femmes, du Caire sur la population et le développement ;*
- *Les conventions stratégiques du 9^e plan de développement économique et social en cours de révision et notamment celle relative au développement humain durable ;*
- *Les domaines d'intervention du programme national de lutte contre la pauvreté, du plan d'action national de la femme et du plan d'action sociale ;*

- les études relatives au renforcement des capacités de planification des ministères techniques (MEF/GTZ/ACDI, etc...) ;
- les dispositions pertinentes des décrets 2000-837 du 17 octobre 2000 et 2001-399 du 21 mai 2001 relatifs aux attributions du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

Ils s'articulent ainsi comme suit :

➤ **Objectif stratégique n° 1 : Promouvoir un environnement favorable au Développement Social**

Le développement social est au cœur des besoins et des aspirations des individus. Il constitue également pour le gouvernement et les acteurs de la société civile une responsabilité majeure.

Il s'agira dès lors de favoriser les conditions d'une participation des différents acteurs à la construction d'une vision globale, intégrée et partagée apte à favoriser la valorisation du potentiel humain et à permettre ainsi à chaque individu de saisir les opportunités de réalisation de la plénitude de son bien-être tout en préservant sa dignité.

Les domaines d'intervention vont tourner autour de la mise en place d'espaces ou cadres de dialogue, d'échange et de concertation autour des stratégies alternatives en matière de développement social, de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté.

Des actions de sensibilisation du public et des décideurs, de dialogue des politiques, de plaidoyer sur l'initiative 20/20 et l'initiative PPTE, en vue d'un renforcement des investissements au profit des secteurs sociaux, de la promotion d'un système communautaire de couverture sociale s'appuyant sur toutes les expériences de solidarité communautaire avec une forte responsabilisation des acteurs de la société civile. Ce cadre de concertation pourrait être dénommé « Comité de Dialogue et de Concertation chargé du suivi des engagements du sommet mondial de Copenhague ». Il pourrait avoir des démembrements au niveau régional et départemental.

➤ **Objectif stratégique n° 2 : Veiller à un meilleur impact des projets de développement sur les conditions de vie de toutes les catégories sociales de la population notamment les plus démunies.**

La recherche systématique de l'impact des projets de développement sur les conditions de vie des populations constitue désormais un impératif politique majeur pour la réalisation des objectifs de développement social. Il s'agira dès lors pour le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale de mettre en place des mécanismes et procédures de nature non seulement à favoriser l'harmonisation et la coordination des stratégies et moyens d'intervention des différents projets intra et inter-sectoriels mais d'assurer un suivi plus régulier et efficace des activités menées à partir des indicateurs de performance retenus.

*Le MDSSN compte développer à cet effet des **protocoles de collaboration** et de **partenariat** avec les différents ministères sectoriels assurant la tutelle de projets contribuant à la réalisation des objectifs de développement social.*

*De plus, il sera créé au sein du MDSSN, un **Secrétariat Technique de Coordination et de Suivi** appuyé par la **cellule de suivi et de coordination**, structure permanent rattachée au cabinet qui nonobstant les missions qui lui sont dévolues en matière de lutte contre la pauvreté avec l'appui prévu par certains partenaires extérieurs, constituera un espace d'échange, d'information et de recherche de synergies positives entre acteurs.*

➤ **Objectif stratégique n° 3 : Adopter des politiques d'élimination de la pauvreté par la conception et la mise en œuvre de programmess d'investissement social.**

*L'élimination de la pauvreté ou sa réduction constitue désormais un objectif stratégique majeur de la politique économique et sociale du gouvernement son articulation à la croissance économique et à l'allègement de la dette à travers l'initiative de la banque mondiale sur les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et le mécanisme de prêts concessionnels du FMI dénommé **Facilitation pour la réduction de la pauvreté** constitue pour notre pays des opportunités importantes à saisir pour une stratégie concrète de mobilisation des ressources additionnelles apte à favoriser l'investissement social. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en cours d'élaboration entend non seulement consolider ces initiatives mais également renforcer son appropriation pour les bénéficiaires.*

*Dans le contexte actuel, le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale qui s'est vu conférer la **coordination opérationnelle et l'exécution des projets et programmes** de lutte contre la pauvreté, procédera à la mise en place des conditions optimales de démarrage effectif et de réussite des projets ci-après.*

***Projet de Lutte Contre la Pauvreté FAD/FND** : d'un financement global de quinze milliards (15.000.000.000) de francs CFA, son objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, Diourbel, Kolda, Tamba et Thiès à travers les composantes suivantes : l'élévation du niveau éducatif et des compétences techniques ainsi que les capacités d'auto promotion des groupes cibles, l'accroissement des capacités de promotion de revenus de ces derniers et la facilitation de l'accès des bénéficiaires aux services sociaux de base.*

- ***Projet Fonds de Développement Social** : financé par la Banque Mondiale pour un coût global de trente milliards (30.000.000.000) de francs CFA en deux phases dont une de trois (03) ans. Son objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, Louga, Fatick, Kaolack et Kolda à travers l'accès des femmes et des jeunes aux services de la micro-finance, aux services sociaux et aux infrastructures de base, le renforcement des capacités des acteurs et l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages.*
- ***Projet Elargi de Lutte contre la Pauvreté** : financé par le PNUD pour un coût global de 7.420.000 \$ US, ce projet dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, St-Louis, Diourbel et Tamba, vise à influencer sur les politiques nationales en vue d'un environnement porteur au développement humain durable et à créer les meilleures opportunités de création d'emplois et de revenus afin de promouvoir des moyens d'existence durable pour les populations pauvres.*

*Le MDSSN, dans sa quête de cohérence, d'efficacité et d'impact de ses actions favorisera également la mise en place d'une **Approche-programme intégrée** dotée d'un **système stratégique de coordination et de suivi** avec une forte participation des différents bailleurs, de la société civile et des représentants des institutions de recherche et d'étude en matière sociale*

*La mise en place d'un Observatoire des conditions de vie des ménages au niveau sectoriel avec l'appui financier des projets sus-indiqués et l'élaboration d'un **TABLEAU DE BORD DE LA SITUATION SOCIALE DU SENEGAL** occuperont une place centrale dans le dispositif de pilotage et de coordination des actions du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale en matière de lutte contre la pauvreté.*

*➤ **Objectif stratégique n° 4 : « Favoriser les actions de solidarité entre les différentes parties du territoire et entre les différentes classes d'âge tout en veillant à la protection des personnes vulnérables et démunies. »***

Les menaces de dislocation du tissu social sénégalais et de marginalisation des segments des populations les plus démunies est inacceptable et intolérable non seulement pour des raisons de justice sociale mais surtout de rationalité économique.

*Il s'agira dès lors d'engager une politique plus hardie de **solidarité sociale active et durable**. Les axes d'intervention cibles s'articuleront comme suit :*

- *l'amélioration du processus de **prévention et d'intégration sociale** des groupes les plus vulnérables notamment les familles démunies, les personnes handicapées, les femmes et les personnes déshéritées, les Enfants en situation particulièrement difficile et les personnes âgées dans une parfaite synergie avec les stratégies des autres secteurs concernés.*
- *La conception et la mise en place d'un **Fonds de Solidarité Nationale** à travers un dispositif public de mobilisation des ressources nationales et extérieures sous forme de contribution à l'effort de lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. La tenue prochaine des assises nationales de la solidarité et l'expérience tunisienne permettront de trouver des solutions durables.*

- *La lutte contre la pauvreté et la mendicité à travers l'organisation de campagnes d'information, de sensibilisation et de mobilisation communautaire impliquant les chefs religieux, les élus, les ONG et les groupes cibles.*
- *La mise en place de programmes spécifiques d'auto-prise en charge des personnes vulnérables à travers l'amélioration de leur accessibilité aux services sociaux de base, aux technologies appropriées, aux micro-crédits et à l'habitat etc.....*
- *L'intégration de la gériatrie et de la gérontologie sociale dans le système éducatif et sanitaire.*
- *Le développement de réseaux communautaires d'actions sociales culturelles au profit des personnes âgées et des handicapés.*
- *La création d'espaces de solidarité ou centres de ressources multisectoriels pour des personnes démunies.*
- *La mise en place d'un Projet National de Réadaptation à Base Communautaire des personnes handicapées.*
- *La revalorisation du rôle et du statut du travailleur social et le renforcement des capacités d'accueil et de développement de l'ENTSS de 250 à 500 places en vue de répondre aux mutations en cours et aux exigences d'un service public social de qualité à travers une meilleure adéquation formation-emploi.*

➤ **Objectif stratégique n° 5 : « Promouvoir une politique plus cohérente de sécurité alimentaire et mieux intégrée dans une politique globale de développement social. »**

*La lutte contre la marginalisation et l'exclusion exigent une politique plus globale holistique et multiforme de sécurité alimentaire. Il s'agira dès lors pour le MDSS, de développer des stratégies d'accès aptes à permettre aux personnes qui ne sont pas en mesure de saisir les opportunités de revenus prévus par les projets de lutte contre la pauvreté, d'accéder plus facilement à des **Filets de sécurité alimentaire** qui constituent un maillon essentiel des moyens d'existence digne et durable.*

*A ce propos, parallèlement aux Fonds de Solidarité Nationale plus axé sur des actions de développement communautaire, le MDSSN prendra des initiatives à l'endroit de certains bailleurs de fonds intéressés par la mise en place d'un **Fonds d'Assistance Ponctuelle et d'Urgence (FAPU)** qui sera alimenté sur la base volontaire mais sous forme de subvention en nature.*

*Dans ce cadre, l'accent sera mis sur l'Analyse et la **Cartographie de la Vulnérabilité (ACV)** afin de mesurer la capacité des populations à accéder aux vivres dans des conditions politiques et économiques spécifiques et en situation de crise et d'améliorer ainsi le **ciblage** et la **programmation** des interventions.*

➤ **Objectif stratégique n° 6 : « Favoriser le renforcement des capacités de la société civile OCB et ONG dans la Bonne Gouvernance et la lutte contre la pauvreté. »**

Le renforcement des capacités de la société civile est un impératif démocratique, de transparence et d'efficacité économique. Différentes actions seront menées pour faciliter la réalisation de cet objectif stratégique à savoir. :

- *la redéfinition et la redynamisation de la Politique de Développement Communautaire en l'adaptant aux nouvelles mutations en cours et aux exigences d'auto organisation des populations.*
- *Le Renforcement des Initiatives et Capacités des Organisations de Base à travers l'identification et la réalisation de micro-projets productifs générateurs d'emplois et de revenus.*
- *La Coordination, le suivi et l'Evaluation des Actions des ONG qui contribuent à travers leurs programmes d'action et d'investissements à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base, à travers l'élaboration et la réalisation d'un programme d'intervention sur le terrain.*

➤ **Objectif stratégique n° 7 : « Favoriser une meilleure prise en compte des question de population dans le développement social. »**

- *la question population faisant partie intégrante du développement social le MDSSN dans le souci d'assurer les conditions d'impact de ses stratégies d'intervention développera avec le Ministère de*

l'Economie et des Finances chargé de la planification des ressources humaines et le FNUAP, agence spécialisée du système des Nations-Unies, des espaces de collaboration, de coordination et de suivi des mesures préconisées pour une meilleure intégration de la variable population dans les projets et programmes sociaux.

- *Un accent particulier sera à cet effet accordé à l'élaboration périodique du tableau de bord de la situation sociale et des outils de planification sociale et de suivi des indicateurs sociaux de développement social conformément aux engagements souscrits par notre pays au Sommet Mondial de Copenhague sur le développement social.*

➤ **Objectif stratégique n° 8 : « Promouvoir le Renforcement des capacités institutionnelles des structures du MDSSN. »**

La réalisation d'une nouvelle politique de Développement social devra s'accompagner nécessairement d'un dispositif transversal de renforcement des capacités institutionnelles des structures chargées de sa mise en œuvre .

Or la situation actuelle des structures ^{indés} naturelles et déconcentrées du MDSSN n'est pas de nature à favoriser l'expression du potentiel de conception, de planification, de réalisation, de suivi-évaluation et d'intervention de proximité indispensables à l'atteinte des objectifs visés.

Dès lors, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités techniques des agents, la réhabilitation de leur position sociale, l'amélioration de leur condition de travail et l'accroissement des moyens logistiques des structures internes.

Les initiatives déjà prises à cet effet avec certains bailleurs de fonds seront renforcées et développées.

CONCLUSION

En vue d'opérationnaliser ces huit (08) objectifs stratégiques sectoriels, le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale se propose d'organiser très prochainement un atelier de planification stratégique pour l'élaboration d'une lettre de Politique et d'un Programme d'Actions et d'Investissements prioritaires pour la période 2002-2004 couvrant le prochain PTIP.